Questions orales

Des voix: Bravo!

- M. Broadbent: Comme il s'agit d'une pensée un tantinet subtile, peut-être que, pour une fois, les conservateurs pourraient faire l'effort...
- M. le Président: Selon moi, cela tourne à la discussion. Peut-être le chef du Nouveau parti démocratique pourrait-il poser sa question.
- M. Broadbent: Comme Votre Honneur le sait, il n'y a pas place à la Chambre des communes pour la discussion.

ON DEMANDE LE MAINTIEN DU RÉGIME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, au lieu de se perdre en belles paroles, j'aimerais que le ministre réponde à la question. Étant donné que ces actions profitent à l'ensemble de la collectivité—et les gens d'affaires en ont convenu...

Des voix: Oh, oh!

- M. Broadbent: ... à savoir aux municipalités et aux travailleurs—je voudrais demander au ministre si, au lieu de prendre des mesures visant à les amputer de moitié et finalement à les réduire, il va promettre à ces collectivités que ces régimes qui ont permis la création d'emplois seront maintenus.
- L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, donnez au NPD un faible espoir d'accéder au pouvoir et ses grands principes volent en éclats!

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

- M. Broadbent: Vous n'arrivez toujours qu'en troisième place, Michael.
- (1440)
- M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le chef du Nouveau parti démocratique devrait comprendre que les Canadiens ne sont pas stupides à ce propos. Il faut leur parler logiquement. Les Canadiens se rendent compte lorsque le NPD s'oppose radicalement aux initiatives faisant intervenir le régime fiscal.

J'ai ici un document selon lequel il est peu efficace de favoriser le développement économique dans les régions à fort taux de chômage grâce au régime fiscal.

- M. Epp (Provencher): Qui a dit cela?
- M. Wilson (Etobicoke-Centre): Qui? Eh bien c'est tiré du document *Enquête fiscale* du NPD daté de septembre 1986.

Des voix: Oh. oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Permettez-moi, monsieur le Président, d'examiner cette question, maintenant que nous savons quelle est la position du NPD sur ces différentes questions.

Nous avons vu les placements en actions de toutes sortes subir une baisse considérable. Avant le 19 octobre de l'année dernière, ces placements représentaient 7 milliards et depuis ils ne représentent plus qu'environ 450 millions. Le marché des actions a donc subi une profonde mutation qui touche les actions accréditives de même que toutes les autres actions.

En décembre 1987, nous avons apporté certains changements au projet de réforme fiscale que nous avons présenté en juin 1987, changements qui visaient à améliorer les dispositions concernant les actions accréditives et à faire d'elles l'une des meilleures formules d'investissement assorties d'avantages fiscaux offertes par le gouvernement fédéral.

- M. Broadbent: On voit les résultats.
- M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député dit que l'on voit les résultats. S'il veut bien écouter ma réponse, tout ce que j'ai dit c'est que nous avions apporté certains changements.

Nous avons donc apporté certaines modifications en décembre 1987 visant à améliorer la qualité et le statut fiscal des actions accréditives. D'après moi, c'est un changement important.

En outre, j'ai dit que j'allais m'entretenir avec des représentants du secteur . . .

Des voix: Règlement!

M. le président: Le député d'Oshawa.

LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'espère que le ministre lira le reste du document du NPD dont il vient de citer un passage. Il constatera qu'il correspond tout à fait à ce que j'ai dit jusqu'à maintenant.

Le ministre va-t-il maintenant répondre à la question. Il l'a éludée en répondant à deux des questions que j'ai posées. Je veux maintenant lui demander ceci.

Le mutisme du ministre et la suppression graduelle de ce programme avantageux durant la première année d'application de l'accord commercial proposé entre le Canada et les États-Unis s'expliquent-ils entièrement par le fait qu'il n'existe pas de programme semblable aux États-Unis? Encore une fois, le gouvernement conservateur donne-t-il la priorité au régime fiscal américain relativement aux programmes de développement régional plutôt qu'aux besoins réels des Canadiens? Estce là la véritable raison?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est de la foutaise!

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons pris une décision. Nous avons annoncé notre décision concernant les actions accréditives en juin 1987, avant la conclusion de l'accord commercial. En décembre 1987, soit après la conclusion de l'accord, nous avons amélioré le régime des actions accréditives. Je ne sais pas comment le député a pu en venir à cette conclusion. Aurait-il l'esprit à ce point faussé?